



Brié et Angonnes - Isère - France



TARIFS GENERAUX 2018- 2019-Infos

Valables de Septembre 2018 à fin Juin 2019

1/ Droits d'accès aux installations :

Pour accéder, à des fins sportives, aux installations du club (manèges, carrières, parcours, écuries, ainsi que tout équipement sportif recensé), pour circuler librement dans ces installations, pour contribuer à « la vie du club », chaque cavalier doit s'acquitter d'un « droit d'accès ». Ce droit est personnel et incessible.

Ce droit d'accès relève du taux de tva de 5.5%.

2/ Enseignement et encadrement de la pratique équestre :

C'est la transmission par le personnel qualifié du club des connaissances nécessaires pour la pratique de l'équitation à des fins de loisir ou de compétition.

Afin de recevoir cet enseignement, les cavaliers achètent des abonnements annuels (prioritaires pour les inscriptions) ou des cartes de 10 heures de cours (reprises).

Ces prestations relèvent du taux de tva à 20%

3/ Licence fédérale :

La licence annuelle émise par la Fédération Française d'Équitation est obligatoire pour la pratique de l'équitation, dans tout établissement affilié comme le Club hippique du Manoir.

-Licence FFE – de 18 ans : 25€ Licence FFE + de 18 ans : 36€ (sous réserve de modifications de la part de la FFE)

OFFRES PROMOTIONNELLES*

- 1^e inscription au club, famille au -delà de la 2^e inscription : - **3%** sur l'inscription,
- Habitants de Brié et Angonnes – Herbeys et Jarrie : - **5%** sur l'inscription
- Forfait découverte réservé au cavalier débutant : 2 reprises sans engagement assurance comprise : **30€**
- Tarif groupes : nous consulter.

*Offres non cumulables



Sarl le Manoir-Brié- 377 route de la Léchère- 38320 Brié et Angonnes-Isère-France. Tel : 04 76 72 02 77

www.centreequestrelemanoir.com

TARIFS GENERAUX 2018- 2019

Poney club – Ecole chevaux - valables de Septembre 2018 à fin Juin 2019

Ces tarifs s'appliquent à des cavaliers non propriétaires de leur équidé.

-Acquisition d'un abonnement annuel de Septembre 2018 à Juin 2019

(valable pour 37 semaines au Poney club- valable pour 43 semaines à l'école chevaux)

	Abonnement 1reprise/semaine	Abonnement 2reprises/semaine
Poussins (-de 6 ans)	570€ (droit d'accès = 342€/enseignement= 228€)	
Enfants (- de 12 ans)	700€ (droit d'accès = 420€/enseignement= 280€)	1115€ (droit d'accès =669€/enseignement=446 €)
Ados (- de 18ans)	<p>Poney club :740€ (droit d'accès =444 €/enseignement= 296€)</p> <p>Ecole chevaux :810€ (droit d'accès = 486€/enseignement=224€)</p>	<p>Poney club :1185 € (droit d'accès =711 €/enseignement=474 €)</p> <p>Ecole chevaux :1285€ (droit d'accès =771 €/enseignement=514 €)</p>
Adultes	865€ (droit d'accès =519€/enseignement=346€)	1355€ (droit d'accès =813€/enseignement=542€)

-Forfait « demi-pension » dans le cadre du poney club ou de l'école chevaux

« Poney en box » : 2 reprises/semaine + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	400 €
« Poney en paddock » : 2 reprises/semaine + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	290 €
« loisir cheval » : 1 reprise/semaine + 1 sortie en autonomie + 1 séance avec la monitrice	340 €

- Carte de 10 reprises (en fonction des places disponibles)

	Carte de 10 reprises
Poussins (-de 6 ans)	360€ (droit d'accès =216€/enseignement=144€)
Enfants (- de 12 ans)	380€ (droit d'accès = 228€/enseignement=152€)
Ados et Adultes	400€ (droit d'accès =240€/enseignement= 160€)

- Leçons particulières

1 leçon particulière	<p>1^{er} tarif : 33€/ 1 personne (droit d'accès =19.8€/enseignement=13.2€) + d'infos sur tarif spécifique</p>
----------------------	---

- Conditions générales

Absence ou désistement pour une reprise dans le cadre d'un abonnement :

Dans tous les cas, tout désistement doit être communiqué au club et aux enseignants, par téléphone ou par mail, le plus rapidement possible. Toute absence non prévenue, 24 h à l'avance, sera comptabilisée comme une heure de reprise effectuée. En cas de désistement, prévenu au minimum 24h à l'avance, possibilité de remplacement UNIQUEMENT dans la même semaine et en fonction des places disponibles .

Abonnements :

Les abonnements sont calculés sur la base de l'année scolaire. Les heures acquises ne sont ni cumulables d'une semaine à l'autre, ni restituables. Elles ne peuvent être utilisées que dans le cadre des reprises, à l'exclusion des stages & concours. Les abonnements sont nominatifs, non transférables sur une autre personne et non remboursables. Toute personne achetant un abonnement accepte les conditions décrites ci-dessus. Jours fériés : Sauf cas exceptionnels, les reprises n'ont pas lieu les jours fériés. LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES A L'AVANCE. En cas de paiement fractionnés le dernier est encaissable début Décembre.